

VOS REPONSES

Gants en EHPAD



Dans 100 % des cas les gants à usage unique non stériles sont mis à disposition des équipes

85 % des établissements ont promu l'utilisation des gants non poudrés

Le principe d'utilisation
UN GESTE = UNE PAIRE DE GANTS
est respecté dans 78 % des cas

Antenne Régionale de Lutte
contre des Infections Nosocomiales
des Pays de la Loire

CHU - Le Tourville
5 rue Pr Yves Boquien - 44093 Nantes

Mail commun : arlin.pdl@chu-nantes.fr
<http://www.paysdelaloire-arlin.com>

Catherine AVRIL
Médecin Hygiéniste

☎ 02.40.08.70.72
☎ 06.12.87.26.54
✉ catherine.avril@chu-nantes.fr

Françoise RAYMOND
Cadre de Santé
Départements 49-53-72

☎ 06.19.38.23.53
✉ francoise.raymond@chu-nantes.fr

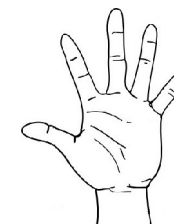
Valérie de SALINS
Cadre de Santé
Départements du 44-85

☎ 06.11.91.56.15
✉ valerie.desalins@chu-nantes.fr

Sylvie LE BLEIS
Secrétaire

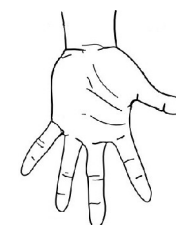
☎ 02.40.08.39.86
☎ 02.40.08.47.72
✉ sylvie.lebleis@chu-nantes.fr

 **ArLin**
Pays de la Loire



**LES PRECAUTIONS
"STANDARD" en EHPAD**

**Enquête régionale
"Mains-Gants"**



Contexte

En avril 2011, l'Antenne Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales (ARLIN Pays de la Loire) vous a invité à participer à une enquête sur une partie des 7 Précautions « standard » en EHPAD.

Ces précautions « standard » concernent :

- l'hygiène des mains,
- le port des gants,
- le port de surblouse/lunettes/masque,
- l'entretien des surfaces souillées,
- le transport de prélèvements biologiques
- linge et matériels souillés,
- les AES.

L'objectif est de réaliser un état des lieux des 609 EHPAD de la Région sur 2 des 7 précautions "standard" :

l'Hygiène des mains

et

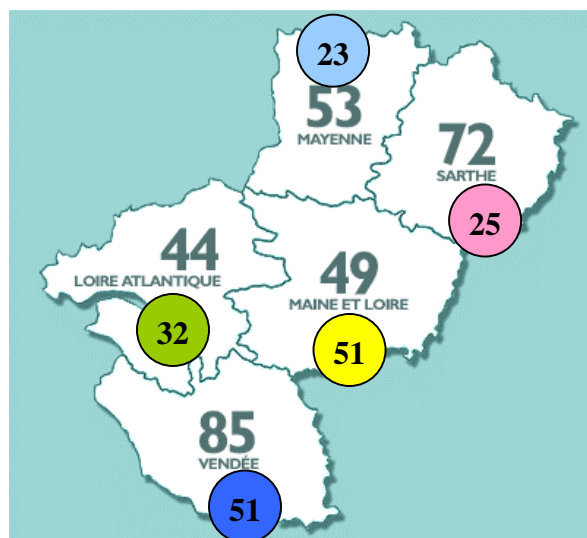
les Gants

Fiche extraite du « Manuel d'auto-évaluation pour la maîtrise du risque infectieux en EHPAD » du Grephh (Groupe d'Evaluation des Pratiques en Hygiène Hospitalière) Janvier 2011

Participation

609 questionnaires envoyés aux EHPAD des Pays de la Loire

185 réponses reçues
(dont une de l'île et Vilaine – Réseau Corhylin)



Critères

Les précautions standard ont fait l'objet d'une information et ou formation et d'une diffusion large auprès de tout le personnel



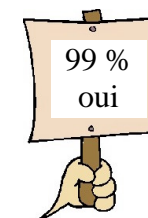
Oui dans 94 % des réponses



VOS REPONSES

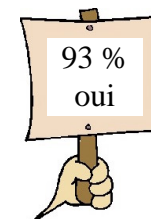
Hygiène des mains en EHPAD

La **politique de l'hygiène des mains** valorise l'utilisation des produits hydro-alcooliques



Des **produits hydro-alcooliques** sont mis à disposition du personnel

Une information et/ou formation préalable sur les conditions d'utilisation des produits hydro-alcooliques a été effectuée auprès des personnels utilisateurs



Les **postes de lavage des mains** implantés dans l'établissement comportent :

- distributeur d'essuie mains
- distributeur de savon doux liquide
- poubelle (commande non manuelle)

